

Judith HEITZ, Professeur d'anglais  
S/C M. le Proviseur

Aux parents des **élèves de 2<sup>nd</sup>e** et  
1<sup>ère</sup>

## INFORMATION

Lycée d'enseignement général  
et technologique **Robert  
SCHUMAN**

**Dossier suivi par :**  
Fabrice MARTIN  
Proviseur adjoint

Fabrice.martin@ac-  
strasbourg.fr

2, quai des pêcheurs  
BP 30233  
67504 Haguenau Cedex

Téléphone : 03.88.07.44.00  
Télécopie : 03.88.07.44.01  
Mail :  
Ce.0670020H@ac-  
strasbourg.fr



**Objet :** nouveauté 2017 atelier vidéo

L'atelier vidéo créé cette année et proposé aux élèves de 1<sup>ère</sup> **s'ouvre aux élèves de 2<sup>nd</sup>e. Ce n'est pas un cours. Il n'a aucun caractère obligatoire dans leur formation.**

Votre enfant étant concerné par cette nouvelle offre d'accès aux connaissances théoriques du cinéma et à l'acquisition de bases dans le domaine de la réalisation audiovisuelle, vous trouverez ci-dessous la présentation de l'atelier ainsi que les conditions d'inscription et de participation.

### 1. Présentation de l'atelier vidéo

#### Encadrement

- Professeur coordonnateur : Mme Judith HEITZ, professeure d'anglais et CAV.
- Equipe d'encadrement : Mmes Judith HEITZ, Nathalie BAUDOUX, professeure d'histoire, et Catherine LUDWIG, professeure de français, en collaboration avec Mme Siméon, professeure de théâtre.
- Encadrement technique : vidéaste professionnel.

#### Public

- Elèves motivés et volontaires, souhaitant s'investir dans la création et le montage de films.

#### Durée

Séance de 2 heures par semaine pendant toute l'année scolaire.

#### Jour et horaires

Le mercredi après-midi de 15h35 à 17h25.

Première séance le 20/09/17 en salle A 309 puis en salle A 316 à partir du 27/09/17

#### Objectif

Faire réaliser un film aux élèves.

#### Contenu

**Visionnages et analyses** de films ou d'extraits de films tout au long de l'année ;

En cours d'année : **réalisation** d'un film collectif court avec des moyens restreints de tournage (prise en main de la caméra et apprentissage des bases du montage) ;

**Réflexion et écriture d'un projet** s'inscrivant dans la thématique de « films engagés ». Ce film pourra être présenté au bac si l'élève le passe en enseignement facultatif (voir ci-dessous) ;

**Tournage** du film, **rédaction d'un carnet de bord** ;

**Montage** du film et du «film du film» ;

**NB** : Les séances et les fiches techniques seront en bilingue français-anglais et le projet collectif le sera lui aussi (avec des sous-titres français).

**Participation au concours** «Lire et écrire des Images» de l'OCCE 67.

## 2. Conditions d'inscription

- Nombre de places limité ;
- Compatibilité de l'emploi du temps de l'élève avec les horaires de l'atelier vidéo ;
- Dossier de candidature comprenant
  - la fiche de candidature (voir ci-dessous) ;
  - une lettre de motivation à l'attention de Mme HEITZ (A lui remettre au plus tard le mercredi 18 octobre 2017).

La liste des candidats retenus sera communiquée le 18 octobre à 17h30.

## 3. Conditions de participation

- L'atelier est **ouvert aux élèves de 2<sup>nde</sup> dont l'emploi du temps est compatible**, c'est-à-dire aux élèves habituellement libérés le mercredi sur ce créneau.
- L'atelier n'est pas un cours. Il n'a aucun caractère obligatoire dans le cursus de l'élève ; le plaisir de la création audiovisuelle et d'expérimentations en petit groupe en est l'objectif principal ;
- Assiduité à toutes les séances de l'atelier ;
- Participation recommandée aux séances du ciné-club (une fois par mois le mercredi après les cours, de 17h30 à 20h30 au plus tard, salle des conférences) ;
- Participation aux sorties (tournages et aux Rencontres vidéo à Gaggenau, Alsace / Bade-Würtemberg du 5 au 9 février 2018)

### IMPORTANT : le cinéma au baccalauréat

Bien que l'atelier vidéo ne soit pas un cours et bien que le lycée ne propose pas d'enseignement facultatif *Cinéma audiovisuel* (CAV), la participation à l'atelier vidéo sera une aide précieuse pour les élèves qui souhaiteront présenter cette option en candidats libres au Baccalauréat. **Attention : le projet présenté par le candidat devra dater de l'année de terminale en cours.**

## ATELIER VIDEO 2017-2018

### FICHE D'INSCRIPTION

A rendre au plus tard mercredi 18 octobre à Mme HEITZ (ou par mail [judith.heitz@ac-strasbourg.fr](mailto:judith.heitz@ac-strasbourg.fr)) accompagnée d'une lettre de motivation

Je soussigné, (nom et prénom) .....

domicilié(e) à (adresse complète) .....

(téléphone) .....

adresse électronique : .....

**responsable légal** de l'élève (nom, prénom) .....

actuellement en classe de.....

(A cocher) reconnais avoir pris connaissance de la note d'information du 25 septembre 2017 et souhaite l'inscrire à l'atelier vidéo dans les conditions qui m'ont été présentées.

A....., le.....

Signature du responsable légal

Signature de l'élève